

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



Recensement citoyen obligatoire

Tous Français (garçons et filles) qui viennent d'avoir 16 ans doivent se faire recenser dans leur Mairie. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Passé ce délai, la démarche sera plus longue à effectuer. La mairie leur remettra une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Merci de se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.

ETAT CIVIL

Décès :

Mr Eugène JOSSELIN décédé le 12/08/2024

La commune adresse ses sincères condoléances à la famille. Eugène a participé de nombreuses fois à la rédaction du bulletin communal. Il y tenait une rubrique météorologique particulièrement appréciée des Gourhelois.

Agenda

Vacances scolaires de la Toussaint

Du samedi 19 octobre, au dimanche 3 novembre, les élèves seront en congés.

Communication numérique

Pour l'information du quotidien, consultez le site internet : www.gourhel.com

La Mairie utilise l'application de messagerie gratuite « panneapocket » pour les actualités communales urgentes.



HORAIRES DE MAIRIE

Ouverture au public :
Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h00 à 12h00
Vendredi 8h00 à 12h00, 14h00 à 17h00
Kévin ARGENTIN, Maire,
reçoit sur rendez-vous.

GARDE MEDICALE

- **Médecin de garde:** 15 ou 112 depuis un portable
- **Permanence d'un médecin libéral à l'hôpital de Ploërmel**
 - *En semaine : de 20h à minuit (après appel au 15)
 - *Samedi : de 14h à 18h et de 20h à minuit
 - *Dimanche et jour férié: de 9h à 12h et de 17h à minuit

GOURHEL INFOS

Mairie

17 rue de la Libération
56800 GOURHEL
☎ 02.97.74.00.45
✉ mairie@gourhel.com
🌐 www.gourhel.com

Bulletin communal d'informations

N°65/ Septembre Octobre 2024



Vie de la commune

Concours de Palets

L'AALG organise le traditionnel concours de palets samedi 21 septembre sur le parking de la salle des fêtes.

Ce concours repose sur la formule 2 joueurs, 4 palets (gagnants 4/12, 3/12, 2/12). Le tirage des équipes se déroulera à 14h30, il est indispensable d'arriver avant. Pour se rafraichir et se



restaurer, une buvette ainsi qu'un stand crêpe, galette-saucisse seront évidemment de la partie. Compétitions et bonne ambiance assurées. Les spectateurs sont évidemment bienvenu pour observer et encourager leurs champions.

Forum des associations de Ploërmel

Le 7 septembre de 10h à 17h30, le traditionnel Forum des Associations, organisé par la Ville de Ploërmel, rassemblera une centaine d'associations de Ploërmel et des communes alentours (Campénéac, Gourhel, Loyat, Montertelot, Taupont).



C'est l'occasion d'aller découvrir de nouvelles activités, sports, culture, voyages et loisirs à pratiquer pour les enfants, comme pour les parents. Pour l'occasion, de nombreuses démonstrations ou initiations sont proposées. Attention toutefois, si l'essentiel du forum se déroule à la halle des sports de Ploërmel (à proximité de la piscine), certaines animations sont accessibles dans des salles spécifiques. Une visite du gymnase et de ses alentours s'impose. Vous y trouverez le Handball, le Tir à l'arc et par exemple le roller/skateboard en extérieur au Skatepark.

Réfection des marquages au sol devant le P'tit Paris et la salle des fêtes

Profitant de la fermeture estivale pour congés du P'tit Paris, les marquages au sol et limites de stationnement ont été refaits.

En effet, depuis quelques mois, le stationnement devenait de plus en plus anarchique, allant jusqu'à gêner la circulation. Pour des raisons évidentes de sécurité, la signalisation a donc été refaite : il n'y a désormais plus d'excuse à être mal garé. La Place du Clavaire va bénéficier d'une attention accrue de la part des autorités qui veilleront à ce que les stationnements et leurs limites soient respectés.

En parallèle, le parking de la salle des fêtes de Gourhel a également bénéficié du même traitement.



Remise de cadeaux aux élèves de Cm2



Pour préparer une rentrée au collège, il vaut mieux être équipé. Afin que cette étape oh combien importante se déroule au mieux, la municipalité offre aux élèves de l'école Jean de la Fontaine de précieux outils pour la réussite.

Le 4 juillet dernier, les élèves concernés ont donc reçu, de la main de Mr Kévin ARGENTIN, Maire de GOURHEL, un sac comprenant : une calculatrice ainsi qu'une clef USB. Des outils qui leurs seront fort utile pour les années à venir.

Toute l'équipe municipale leur souhaite une bonne rentrée.



Déjections canines et félines, trop de mines !

Vous avez sans doute vu passer l'information sur le Panneau Pocket de la commune : de nombreux Gourhelois se plaignent de la présence de déjections canines ou félines sur nos trottoirs.



Il est donc demandé aux propriétaires d'animaux de ramasser les « cadeaux » déposés par leur fidèle compagnon à 4 pattes. Les sachets dédiés au ramassage étant à la fois peu onéreux, légers et compacts, il n'y a pas d'excuse pour ne pas s'en procurer et les utiliser. A titre informatif, le "non-ramassage" de déjections animales sur la voie publique peut être puni d'une amende de 3ème classe soit 450 € (l'équivalent du coût de 5700 sacs à crottes compostables de qualité). Quand aux pigeons, ils n'ont qu'à bien se tenir.

Course de vélo Handisport

Les 24 et 25 Août, une course cycliste handisport s'est déroulée sur le secteur.

Pour cette troisième édition, Gourhel était une fois de plus traversé. La route du « chemin du paradis » située au Sud de la commune était fermée à la circulation pour cette occasion. Le samedi aura été marqué par une météo maussade et de grosses averses en fin de matinée, heureusement, le dimanche fut nettement plus ensoleillé. Certes ce n'était pas une épreuve officielle des Jeux Paralympiques, mais on peut noter une forte participation des coureurs étrangers (40%) sur les 90 compétiteurs en situation de handicap. L'AALG a également prêté main forte à l'événement, en gérant la restauration tout en assurant une partie de la logistique entrées et parkings aux courses hippiques qui se déroulaient au même moment ! Un gros weekend pour ces bénévoles. Sans eux, de tels évènements ne seraient tout simplement pas possibles.



Récupération des papiers par l'APE

Samedi 6 juillet, l'APE organisait un après-midi pour terminer la collecte de papier de la saison.

Au programme, récupération des derniers dons et transfert des stocks dans des bennes afin que l'ensemble des papiers soit recyclé. La revente de ce papier permet à l'association des parents d'élève de financer sorties et équipements pour l'école Jean de la Fontaine.



Suite à l'indisponibilité du local actuel, l'APE recherche activement un nouveau local pour reprendre cette activité. Si vous en connaissez un de disponible; n'hésitez pas à le proposer.